

Ouvrez-vous à de  
nouveaux horizons...



Blue Up Formation

# DESJEPS ASEFC

*Entrepreneuriat, Innovations et*

*Ingénierie sociale*

en partenariat avec



*14 juin 2021 au 13 juin 2022*

**Lieux de regroupements: L'Épopée, Marseille.**

de formation  
**528h** en ligne  
webinaires **100%**  
**6**  
d'accompagnement  
**8j.** en présentiel

*Objectifs  
pédagogiques*

- **Préparer des prises de décision stratégique**
- **Piloter des projets de développement**
- **Diriger des organisations**
- **Organiser des actions de formation de formateurs**
- **Réaliser les bilans et construire les perspectives d'une organisation**
- **Créer votre propre organisation et structure innovante de l'ESS**

*Quelles perspectives ?*

Directeur d'association, de structures sportives ou culturelles, ou au sein de collectivités locales ; le directeur(ice) est un spécialiste de son champ professionnel ; l'animation socio-culturelle et social. Véritable acteur de l'ESS, il peut développer sa propre activité professionnelle au service de l'éducation populaire.

*Pré-requis*

Les conditions d'accès définies par le Ministère des Sports et de la Cohésion Sociale précisent que les candidats à la formation doivent répondre à une des conditions suivantes :

- Soit être titulaire du DEFA ou de diplômes reconnus équivalents
- Soit être titulaire du DEJEPS spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau III dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau II enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- Soit justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à deux mille quatre cents heures minimum.

*Public concerné par la formation*

Professionnel du secteur de l'animation socio-professionnelle ou bénévole actif, vous avez une solide expérience et avez déjà eu des missions en responsabilité. Vous visez ou êtes déjà sur la direction de structure.

# Votre diplôme de niveau 6

Le DESJEPS est un diplôme d'état supérieur professionnel délivré par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports. Votre diplôme vous sera délivré après passage de l'épreuve de certification; soit la présentation d'un dossier professionnel défendu lors d'un oral devant jury habilité par la DRJSCS ainsi qu'une mise en situation d'encadrement devant jury.

Code ROME K1802  
Code FORMACODE 50249

Code CPF 161369  
Code RNCP 4910

## L'équipe pédagogique:



Elodie Rompen  
Directrice  
administrative et  
financière  
Responsable de  
formation

Anaïs Giraudier  
Directrice  
pédagogique  
Responsable de  
formation et de  
l'alternance



## Admission:

L'entrée en formation ne se fait qu'après réussite aux sélections (tests en ligne et entretien de motivation) et sous réserve de validation des dossiers d'inscription par la DRJSCS. Une bonne connaissance du secteur professionnel et une expérience ou un projet sont des atouts déterminants !

L'alternance en situation de responsabilité est évalué à 1068h sur 1 an; en stage pratique ou sur lieu de travail.

Un équipement informatique performant et une bonne connexion internet est indispensable pour suivre notre formation.

Consacrer 40h en moyenne par mois à votre formation est nécessaire.

## Coûts et financement

Financement  
employeur:  
6084 €

Financement  
personnel:  
4752 €

CPF, plan de  
développement  
des compétences,  
CPF de transition,  
financement  
personnel, Pole  
emploi

## Nos engagements



**vous répondre sous 48h, sur la plateforme, mail ou sms. "En ligne" signifie accompagné individuellement chez nous.**



**vous proposer une formation professionnelle qui vous permette la réflexivité mais aussi l'acquisition de nouvelles méthodes de travail.**



**vous accompagner de manière individualisé à la rédaction de vos dossiers dans le cadre de la certification et à la préparation orale.**



**vous proposer une formation avec des acteurs engagés et passionnés dans l'entrepreneuriat social.**

## Blue Up Formation

18 rue de la liberté 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE  
06.46.22.07.72/09.51.50.22.57\_blueupformation@gmail.com

## FORMATION DES JEPS EN 1 AN À DISTANCE

14 JUIN 2021 AU 13 JUIN 2022



à Marseille!

Référent pédagogique: Anais Giraudier

## JUIN À AOUT 2021: 134H THÉORIQUES

- Management de projet, diagnostic, outils de diagnostic,
- analyse stratégique, comptabilité, management d'équipes,
- éducation populaire, laïcité...
- Exercices projets et études de cas corrigés.

## SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2021: 132H THÉORIQUES

- Règles comptables, comptabilité analytique, besoin en fonds
- de roulement, sécurité, réglementation, responsabilité du
- dirigeant, politiques publiques, management au quotidien et
- formation de formateurs de vos équipes.
- Exercices projets et études de cas corrigés.

## DÉCEMBRE 2021 À FÉVRIER 2022: 129H THÉORIQUES

- Droit du travail, GPEC, plan de formation, dispositifs de
- formation, entretiens professionnels, plan de communication,
- évaluation d'équipes et de projet, évaluation de projets, ESS,
- démarches participatives et RSE.
- Exercices projets et études de cas corrigés.

## MARS 2022 À JUIN 2022: 133H THÉORIQUES

- Partenariats, emploi dans la fonction publique, comptabilité
- du secteur public, développement de la qualité, management
- visuel et nouvelles technologies, politiques sociales,
- innovations dans le développement des territoires,
- entreprendre dans le socio-culturel et social et
- Préparation au passage du diplôme et relecture de dossiers: 20H

8 JOURS DE PRÉSENTIEL: (TRAVAUX SUR VOS PROJETS DE FORMATION ET DE STRUCTURES, PRÉPARATION AU PASSAGE DU DIPLÔME, ÉCHANGES ET ANALYSE SUR VOS PRATIQUES..)

14 ET 15 JUIN 2021

11 ET 12 OCTOBRE 2021

10 ET 11 FÉVRIER 2022

2 ET 3 MAI 2022

HEURES ALTERNANCE: 1068H EN SITUATION D'EMPLOI OU STAGE

1er Passage du diplôme: 13 mai 2022\*, pour les UC1.2.3.4. 2ème passage: 13 juin 2022.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### ADMISSION :

L'admission ne sera faite qu'à la suite des tests de sélection ( prévus dès réception du dossier d'inscription):

- Test en ligne
- Entretien de motivation à distance

Et sous réserve de validation du dossier DRJSCS.

### Pré-requis

Les conditions d'accès définies par le Ministère des Sports et de la Cohésion Sociale précisent que les candidats à la formation doivent répondre à une des conditions suivantes :

- Soit être titulaire du DEFA ou de diplômes reconnus équivalents
- Soit être titulaire du DEJEPS spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau III dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau II enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- Soit justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à deux mille quatre cents heures minimum.

### MODALITES D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- Un CV à jour.
- Le formulaire de demande d'inscription complété
- Le justificatif de Pré-requis DRJSCS
- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Une photocopie de PSC1
- Une photocopie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC) anciennement appelée «Journée d' Appel de Préparation à la Défense » (JAPD), pour les Français de 18 à 25 ans.
- NUMERO DE SECURITE SOCIALE

Le dossier d'inscription est à adresser à Elodie Rompen, par courriel : [blueupformation@gmail.com](mailto:blueupformation@gmail.com)

### TARIFS ET MODALITÉS

Tarif financement employeur et CIF : **6084 euros**

Tarif financement demandeur d'emploi ou financement personnel : **4752 euros**

Modalités de paiement financement employeur : selon conditions de la convention de formation professionnelle.

### Modalités de paiement financement personnel

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du contrat de formation professionnel, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 1425 euros (équivalent à 30 % du prix dû par le stagiaire) et au plus tard le 12 mars 2020. Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné selon le calendrier ci-dessous :

1664 euros. le 6 mai 2020 puis 1663 euros le 6 septembre 2020.

ou  3327 euros le 6 mai 2020

ou  Prélèvement mensuel de 303 euros sur 11 mois d'avril 2020 à février 2021.

# DIPLÔME D'ETAT SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT(DESJEPS)

(décret 2006-1419 du 20 novembre 2006 - règlement général du diplôme)

**spécialité : « animation socio-éducative ou culturelle »**

(arrêté du 20 novembre 2006 portant sur l'organisation de la spécialité ASEC)

**mention : « direction de structure et de projet »**

(arrêté du 27 avril 2007)

PHOTO

àagrafer

## DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM de l'organisme	numéro d'habilitation :
date de début de la session de formation	date de fin de la session de formation

### A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

NOM de famille.....NOM d'usage.....

Prénoms..... Sexe M  F

Date de naissance.....Lieu de naissance.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tél. fixe.....Tél. portable.....

Adresse mèl.....

Statut actuel par rapport à l'emploi:..... salarié(e)  étudiant(e)  sans emploi

### EXIGENCES PREALABLES

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation, prévues à l'article D.212-60 du code du sport, sont les suivantes :

Cas 1 :  soit être titulaire du diplôme d'état relatif aux fonctions d'animation (DEFA) ou du diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialité « animation socio-éducative ou culturelle (fournir une copie du diplôme)

Cas 2  soit être titulaire d'un diplôme de niveau III dans le champ de l'animation, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (R.N.C.P.) (fournir une copie du diplôme)

Cas 3  soit être titulaire d'un diplôme de niveau II enregistré au R.N.C.P. (fournir une copie du diplôme)

Cas 4 :  soit justifier de trente six mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à deux mille quatre cents heures au minimum (fournir une ou des attestations ou les copies des fiches de paye et remplir le tableau récapitulatif page 2 en joignant les attestations d'expériences bénévoles ou salariées)

**(Fournir obligatoirement les pièces justificatives)**

**Conformément à l'article A 212-78 du code du sport, le dossier d'inscription complet doit être déposé à la DRJSCS, 1 mois avant la date des tests d'exigences préalables (TEP)**

Si vous êtes dans le CAS 4 : veuillez remplir le tableau suivant et joindre les justificatifs nécessaires)  
**RECAPITULATIF DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS L'ANIMATION**

<b>employeur ou organisme</b>	<b>fonctions exercées</b> <i>(préciser si bénévole ou salarié)</i>	<b>lieu d'exercice</b>	<b>publics</b>	<b>dates</b>

**RECAPITULATIF DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS L'ANIMATION (suite)**

<b>employeur ou organisme</b>	<b>fonctions exercées</b> <i>(préciser si bénévole ou salarié)</i>	<b>lieu d'exercice</b>	<b>publics</b>	<b>dates</b>

## 1) CONDITIONS D'INSCRIPTION

### (Pièces à fournir pour la validation de l'inscription)

Arrêté du 20 novembre 2006 (titre 1<sup>er</sup>, article 3)  
relatif à l'organisation de la spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »

Liste des pièces à transmettre obligatoirement	Vérification par l'organisme de formation	Date et visa de l'administration :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photo d'identité avec les NOM et PRENOM au verso (à agraffer au dossier)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie <u>très lisible</u> de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie de l'attestation de recensement pour les français(es) de moins de 25 ans</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (nouvelle appellation : Journée Défense Citoyenneté) pour les français(es) de moins de 25 ans</li> </ul> <p style="color: red; margin-top: 5px;"><i>nota bene : le document ci-dessus dispense de produire l'attestation de recensement</i></p>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation de « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	

### *Cadre réservé à l'administration*

**INSCRIPTION**

**VALIDEE**

**NON VALIDEE**

## 2) TESTS D'EXIGENCES PREALABLES

Liste des pièces à transmettre obligatoirement	Vérification par l'organisme de formation	Date et visa de l'administration :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie des diplômes ou des pièces justifiant des exigences préalables pour accéder à la formation (voir la page 1)</li> </ul>		

### *Cadre réservé à l'administration*

**TEP**

**VALIDE**

**NON VALIDE**